

**Zeitschrift:** Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne  
**Herausgeber:** Université de Lausanne, Faculté des lettres  
**Band:** 19 (1945)  
**Heft:** 3  
  
**Rubrik:** Chronique de la faculté des lettres

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES

---

La Faculté compte au présent semestre 157 étudiants, dont 77 étudiantes. Depuis une dizaine d'années, le nombre des auditeurs diminue. Ils étaient 77 en été 1935, 68 en été 1938, 53 en été 1941. Ils ne sont plus que 37 en été 1945.

\* \* \*

Sur la proposition de la Faculté, l'Université a décerné en juillet 1945 les grades et certificats suivants :

*Licence ès lettres (diplôme d'Etat)*: MM. Maurice Bossard (français, latin, grec, histoire), Francis Comberous (français, allemand, anglais, histoire), Ernest Giddey (français, latin, anglais, histoire), Jean Perrin (français, latin, grec, histoire), Jean-Claude Piguët (français, latin, grec, philosophie) et Mlle Jacqueline Pahud (français, latin, anglais, philosophie).

*Licence ès lettres (diplôme d'Université)*: Mlle Louise Baechler (français, italien, philosophie, histoire).

*Certificat d'études françaises* : Mlle Margrit Eberhardt, Mme Hélène Immer-Marchand (mention *bien*), Mme Marguerite Letizia (mention *bien*), Mlle Patricia Peebles (mention *bien*).

\* \* \*

Atteint par la limite d'âge, M. le professeur Ch. Biermann a donné sa démission pour le 15 octobre. Le Conseil d'Etat, sur proposition de la Faculté, a fait appel, pour lui succéder dans la chaire de géographie, à M. Henri Onde, licencié et docteur ès lettres, agrégé d'histoire et de géographie, professeur au lycée d'Annecy depuis une vingtaine d'années.

M. Onde, qui est dans la force de l'âge — il a 44 ans —, appartient à cette école française qui, depuis un demi-siècle, a donné à la géographie humaine fondée sur la géographie physique un développement si remarquable. Elève et disciple de M. Raoul Blanchard, il s'est lui aussi consacré à l'étude des Alpes et de leurs populations. De nombreux articles avaient déjà attiré l'attention sur lui quand, en 1938, un ouvrage de plus de six cents pages sur *La Maurienne et la Tarentaise, étude de géographie physique* et un mémoire sur *L'homme et la nature intra-alpine* lui valurent le titre de docteur. Son doctorat acquis, il poursuivit ses travaux. Il entendait montrer comment l'homme avait occupé les vallées savoyardes. La guerre le surprit en pleine élaboration de son nouvel ouvrage et interrompit ses recherches. Il se battit dans les Vosges, au Chemin

des Dames, fut cité à l'ordre du jour, puis, échappé à la tourmente, se remit aussitôt au travail. En 1942 il publiait chez Arthaud, à Grenoble et Paris, un gros volume intitulé *L'occupation humaine dans les grands massifs savoyards internes. Etude critique, historique et démographique* qui faisait dire à M. R. Blanchard : « M. Onde est aussi à l'aise avec les phénomènes humains qu'avec le maniement des éléments physiques ; il est un géographe complet, et l'un des plus riches espoirs de l'école française. »

Ajoutons que M. Onde a l'expérience de l'enseignement supérieur. A deux reprises, et chaque fois pour une année entière, il a remplacé à la Faculté des lettres de Grenoble le professeur de géographie en congé.

\* \* \*

M. Constantin Regamey, né à Kiew en 1907, mais bourgeois de Lausanne, a été chargé d'un enseignement des langues et civilisations slaves et orientales. La Faculté a ainsi renoué avec une tradition que seule avait interrompue l'absence de maîtres qualifiés résidant à Lausanne. Ayant quitté la Russie après la Révolution, M. Regamey a fait ses études secondaires et supérieures à Varsovie où il conquiert deux licences, l'une en langues classiques et l'autre en langues orientales. Après avoir complété sa formation de linguiste et d'orientaliste à Paris, il fut en 1935 chargé du cours de sanscrit à l'Université de Varsovie, puis en 1938 de celui de grammaire comparée des langues indo-européennes. Il avait entre temps fait son doctorat. Il allait être nommé professeur quand l'occupation ferma son université. En 1944, après l'insurrection de Varsovie, il se fit rapatrier.

M. Regamey a inauguré son enseignement le 30 avril par une leçon que nous avons le plaisir de publier en tête du présent numéro.

\* \* \*

M. Charles Favez, docteur ès lettres et privat-docent, a été nommé chargé de cours pour l'enseignement de la grammaire latine et la correction de thèmes.

\* \* \*

Le 27 avril, M. Jules Marouzeau, professeur à la Sorbonne, a fait aux étudiants une leçon captivante sur les emprunts que le latin a dû faire au grec pour devenir une langue de grande civilisation. Il l'avait intitulée : *Latin et grec. Une double parenté à l'origine de l'humanisme.*

Le 22 juin, un autre professeur de la Sorbonne, M. Jean-Marie Carré, spécialiste de la littérature comparée, a brossé à grands traits et avec autorité l'histoire des idées que les écrivains français se sont faites de l'Allemagne depuis un siècle et demi. *Le mirage allemand dans la littérature française*, tel était le titre de sa leçon qui avait attiré, en plus des professeurs et étudiants de la Faculté, de nombreux membres des Etudes de Lettres.

\* \* \*

Le 24 mai, quelques étudiants de la Faculté ont donné une lecture publique des *Choéphores* d'Eschyle dans la version de Claudel. Ils s'y étaient préparés sous la direction de M. le professeur A. Bonnard et de M. Jean Mauclair.

\* \* \*

Les discours prononcés à l'inauguration du buste de M. le professeur A. Reymond, le 16 décembre 1944, ont été publiés en une élégante plaquette qui forme le deuxième fascicule des *Etudes et Documents pour servir à l'histoire de l'Université de Lausanne*. Cette plaquette n'a pas été mise en vente, mais tous les souscripteurs au premier fascicule de la série en ont reçu un exemplaire.

\* \* \*

A la fin de juin, l'édition du *Journal* tenu par Gibbon à Lausanne en 1763-1764, que nous avons annoncée dans une précédente chronique, a vu le jour. Elle porte le numéro VIII dans la série des Publications de la Faculté.

\* \* \*

Sur proposition de la Faculté, l'Université a décerné le grade de docteur ès lettres *honoris causa* à M. Emile Jaques-Dalcroze, à l'occasion de son huitième anniversaire, « en témoignage de la reconnaissance du Canton de Vaud au musicien qui a su donner à l'amour du pays romand une expression nouvelle et vivante, au créateur de la rythmique qui, liant en une seule discipline l'expression par le geste et l'intelligence musicale, a restauré la culture des relations essentielles et nécessaires entre le corps et l'esprit ». M. le Recteur et M. le Doyen de la Faculté ont été reçus par M. Jaques-Dalcroze à l'Institut de Rythmique à Genève le vendredi 6 juillet et lui ont remis le diplôme au cours d'une cérémonie tout intime, mais empreinte de la plus grande cordialité.

\* \* \*

A l'issue d'un modeste dîner qui les réunissait en fin de semestre les professeurs de la Faculté ont pris congé de leur collègue, M. le professeur Ch. Biermann que la loi sur la durée des fonctions publiques contraint à prendre sa retraite. M. le Doyen lui a dit toute la reconnaissance de la Faculté pour ses longs et dévoués services et pour avoir assuré à la géographie la place qu'elle doit occuper dans une faculté des lettres.